

<http://pierre-alainmillet.fr/139-Venissians-delegues-pour-les>



# 139 Vénissians délégués pour les conseils de quartier

- Rencontres -



Date de mise en ligne : lundi 31 mai 2021

---

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

**L'expérience de vote sur internet qui s'est terminée ce 29 mai à Vénissieux est riche d'enseignements. Cela n'a pas été facile, il y a eu beaucoup de questions sur la procédure de vote et des difficultés techniques diverses. J'étais au bureau de vote Vaillant Couturier en remplacement de l'adjointe Samira Mesbahi absente suite à sa première vaccination la veille, et par moment, on était un peu dépassés avec une file d'attente qui a atteint 10 électeurs en milieu de matinée... Il est vrai qu'on mettait parfois 5 minutes pour effectuer un vote qui demandait de choisir 15 candidats parmi 23... Quelques personnes avaient préparé leur liste, mais pour la plupart, le choix se faisait devant l'écran numérique..**

[[http://pierre-alain-millet.fr/sites/pierre-alain-millet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/img\\_20210529\\_140941-5a80a.jpg](http://pierre-alain-millet.fr/sites/pierre-alain-millet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/img_20210529_140941-5a80a.jpg)]  
**] Michèle Picard annonçant les résultats avec les adjointes et les présidents des conseil de quartier**

Mais ce qui compte au final, c'est que Vénissieux a réussi à organiser l'élection des délégués de quartier malgré la crise sanitaire et que 139 délégués ont été élus et pourront faire vivre les conseils de quartier pour les années à venir. Et qu'il y a une grande majorité de délégués nouveaux, des jeunes pour la première fois ou presque, beaucoup de femmes...

Il faudra tirer les leçons de cette expérience numérique, avec un prestataire externe reconnu et ayant de nombreuses références, mais une application qui est apparue complexe et pas très "aidante", ni pour ceux qui sont peu à l'aise avec les formulaires en ligne, ni pour ceux qui en ont l'habitude mais butaient sur des problèmes de changement d'adresses donc de quartier, ou qui s'étaient inscrits en se trompant de quartier et ne pouvaient plus revenir en arrière... Et le vote "bloqué" a fait beaucoup discuter, certains ne voulant voter que pour les candidats qu'ils ou elles connaissaient... L'objectif de cette règle était de ne pas trop éliminer de candidats, mais elle a fait beaucoup discuter...

Et surtout, il faut faire vivre la participation citoyenne Vénissienne, qui a surmonté la crise avec la plus grande consultation numérique réalisée jusqu'alors sur la ville, et la première élection de délégués entièrement en ligne...

Les délégués vont s'organiser, ils auront des outils et des formations à leur disposition. Félicitation et remerciements à eux qui font vivre ainsi ce qui est au coeur de la vie démocratique trop oubliée dans l'espace médiatique, la participation des citoyens.